

SETIF

Bras de fer autour d'un hôtel

Un bras de fer oppose depuis plusieurs jours les habitants de la cité des Moudjahidine à un particulier concernant l'implantation d'un hôtel dans une cité résidentielle.

En effet, dans une pétition signée par une cinquantaine de personnes et adressée au wali de Sétif, les habitants de la cité des Moudjahidine (ex-cité Fiorini, lotissement du foyer des anciens combattants) située en plein centre-ville, s'opposent de manière énergique à la construction d'un hôtel R+8 dans leur cité résidentielle.

Les riverains dénoncent la manière dont a été délivré le permis de construire qui est en totale contradiction et en violation des lois et textes en vigueur et des règlements d'urbanisme, notamment le décret exécutif n°91/175 du 28 mai 1991, définissant les règles générales d'aménagement d'urbanisme et de construction.

L'affaire remonte au mois de février 2006, lorsque les services de l'APC de Sétif ont délivré un permis de construire, à un particulier, portant le n°55 du 15/02/2006 pour l'implantation et la réalisation d'un hôtel de type R+7 sur la façade principale et d'un R+8 sur la façade postérieure donnant sur une voie d'accès de 6,20 m, sur l'assiette d'une ancienne villa démolie d'une superficie de 334,7 m². Or, selon les signataires de la pétition, le permis de construire est entaché d'irrégularités, comme l'absence de l'avis du représentant du ministère du Tourisme, l'institution la plus concernée par ce genre de réalisation, tel que lui confère la réglementation en vigueur,

notamment la loi n° 01/09 du 06/01/1999 relative aux règlements de l'hôtellerie, et aussi l'avis ambiguë de la Protection civile, qui a émis un avis favorable uniquement à la vue des documents, donc sans aucune visite sur le site. Aussi, les contestataires ont tenu à démontrer à travers leur pétition que leur cité (la cité des Combattants) est classée en tant que zone d'habitat, selon le PDAU du 08/05/1991, toujours en

vigueur, et qui définit les parties du territoire urbanisées à rénover, à réhabiliter et à protéger. Ainsi, la cité des Combattants fait partie de la zone ZH16, donc à caractère résidentiel, et que l'utilisation du sol dans cette zone n'est autorisée que pour les constructions à usage d'habitation et divers équipements d'accompagnement. Aux dernières nouvelles, le wali aurait ordonné l'envoi d'une commission d'enquête en

vue afin d'éclaircir cette situation qui risque de prendre des proportions alarmantes.

En attendant les résultats de la commission d'enquête, les riverains se disent décidés à aller jusqu'au bout pour défendre leur cité menacée par l'implantation de cet hôtel. "Nous ne voulons pas transformer notre cité en zone d'extension touristique", ont tenu à conclure les contestataires.

Imed Sellami

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

A BATNA

Pas de disparités, en attendant suffisamment d'eau !

Le problème d'alimentation en eau potable des quartiers périphériques de la ville de Batna a toujours été le talon d'Achille des autorités locales en période estivale. L'Algérienne des eaux, qui a succédé à l'Epdemia a pris ses responsabilités en distribuant équitablement le peu de ressource existant en attendant l'apport des 15 000 m³ par jour du barrage Koudiet-Lamdaouar. L'étude de diagnostic et de réhabilitation du réseau AEP de la capitale des Aurès a fait ressortir les problèmes liés à la disposition des conduites principales de distribution qui transitent par le centre-ville, situé dans une dépression dévalorisant les quartiers périphériques. Aussi, le centre-ville de Batna, situé au fond de la cuvette était alimenté H24 alors que les quartiers plus haut Kemouni, El-Boustène, Douar-Eddis supérieur, ancien quartier de Kechida-Hamla supérieur... connaissent de sérieuses difficultés.

De plus le sous-dimensionnement de certaines conduites de distribution et les piquages illicites effectués au niveau des adductions et le maillage des conduites de distribution ont affecté sérieusement la pression. La production journalière du champ captant interne alimenté par quatorze forages est de l'ordre de 20 563 m³ par jour avec un débit exploité de 238 l/s. Celle du champ captant externe dont le nombre de forages en exploitation est huit donne 22 550 m³ par jour, pour un débit

exploité de 261 l/s. Ainsi, le volume total produit s'élève à 43 113 m³ par jour, malheureusement, le taux de perte évalué à 30% du volume produit (12 934 m³/jour) réduit considérablement la ressource.

Le volume réceptionné au niveau de la ville de Batna (24 678 m³/j) qui compte 340 000 habitants n'assure que 72,55 l/habitant alors que le minimum devrait avoisiner les 112 l/hab.

L'identification des vannes situées au niveau des quartiers largement alimentés a permis de procéder à leur sectionnement par intermission pour permettre une distribution équitable de la ressource existante à travers l'ensemble des quartiers de la ville. Pas de disparités en attendant plus d'eau, sur cette base un nouveau programme de distribution a été mis en place par l'ADE afin de répartir équitablement la ressource dont le niveau de production doit arriver à 26 000 m³ par jour. Ce programme se base sur la révision de la dotation journalière des quartiers alimentés H24 (une journée sur deux), la manipulation quotidienne des nouvelles vannes de sectionnement pour permettre le transfert de la ressource vers les réservoirs qui alimentent la périphérie. Il est prévu l'installation de nouvelles vannes de sectionnement au niveau de certains tronçons pour créer l'équilibre d'alimentation interquartiers et le lancement des travaux de réhabilitation de certains tronçons.

A l'exception de certains quartiers servis journalièrement à raison de cinq à dix heures, tous les quartiers reçoivent l'eau une journée sur deux (centre-ville, Bouzourane, terrain Zedam Z'mala, lotissement Riadh...) et le reste une journée sur trois, c'est-à-dire douar Diss, Tamchit contournement sud, Bouakal supérieur (huit rues). Pour l'ADE, l'important est de réduire au plus vite les fuites (travail entrepris dans plusieurs quartiers, HLM surtout) maîtriser les branchements illicites pour offrir plus d'eau en attendant l'arrivée des 15 000 m³ par jour du barrage Koudiet-Lamdaouar.

Notons, enfin, que le chef de la daïra de Batna s'est engagé à prendre en charge tout travail d'urgence en vue d'améliorer la distribution de l'eau à travers les quartiers de la ville, alors que le directeur de l'hydraulique de son côté a assuré l'ADE de son aide quant à la réhabilitation de certains tronçons, l'équipement hydraulique et la possibilité de doter les ouvrages de production par des groupes de secours.

Houadef Mohammed

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme à Oum-El-Bouaghi

M. Mohamed Nadir Hamimid, ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme a effectué, jeudi dernier, une visite de travail dans la wilaya d'Oum-El-Bouaghi qui l'a mené à Aïn M'illa, Aïn Fakroun, Oum-El-Bouaghi-ville et Aïn Beïda. Au cours d'une séance de travail organisée au niveau de la salle des conférences de l'APW et en présence de cadres de la wilaya d'Oum-El-Bouaghi, d'entrepreneurs, de bureaux d'études et d'autres intervenants directs et indirects dans le secteur de l'habitat et de l'urbanisme, M. Hamimid n'a pas caché sa satisfaction quant au lancement massif des divers programmes d'habitat dans la wilaya d'Oum-El-Bouaghi mais il a néanmoins insisté sur la nécessaire amélioration de la qualité du Logement social participatif (LSP) et celui du logement rural. Le ministre a tenu à féliciter publiquement les concepteurs et les réalisateurs des nouvelles structures implantées au niveau du centre universitaire d'Oum-El-Bouaghi pour le travail architectural et les ouvrages exemplaires effectués.

Les défaillances et les carences relevées ont permis à M. Hamimid de mettre en évidence le fait que "personne n'a le droit de changer un instrument d'urbanisme, que la qualité doit primer, que toute construction illégitime doit être détruite, qu'il n'y plus de place pour les bricoleurs dans le secteur de l'habitat, que ceux qui ne payent pas leurs loyers doivent être poursuivis en justice et qu'on peut faire, entre autres, appel aux bureaux d'études étrangers pour améliorer davantage le cadre de vie. Les portes d'une concurrence transparente sont grandes ouvertes aux entreprises locales, nationales et même étrangères", a-t-il souligné. Tout en mettant en évidence que le logement social locatif ne sera pas abandonné, M. Hamimid a précisé que le combat mené contre la crise de logement avec la réalisation d'un million de logements à l'échelle nationale permettra d'entrevoir un avenir meilleur surtout que la volonté politique et les moyens humains et matériels sont disponibles.

Nasreddine Bakha

JIJEL

L'esplanade du front de mer croule sous les ordures

L'esplanade du front de mer Kotama, donnant sur la plage du Casino, située au centre de la ville de Jijel, croule ces derniers temps sous les ordures en tous genres conséquence du nombre important de commerces illicites. Cette grande artère très fréquentée, surtout le soir, par des milliers d'estivants dont les familles venant en grand nombre se détendent en respirant l'air marin "ne cesse de sombrer dans la déchéance". Tout visiteur de passage est frappé par l'insalubrité qui règne. Toutes sortes de débris jonchent le sol. Un lieu qui par la faute des hommes a, semble-t-il, perdu son "aspect attrayant et son lustre d'antan". Des problèmes d'hygiène et d'insalubrité qui ne satisfont pas bien sûr les hôtes de la wilaya. Certains commerçants exerçant dans cet endroit ne sont pas en reste et déplorent cet état des choses.

Les observateurs de la scène locale pensent que les questions d'hygiène et d'insalubrité qui ont "terni l'image de la ville" ne font plus partie depuis quelques semaines de leurs priorités. Le service de la voirie justi-

fie cette défaillance par des pannes enregistrées sur quatre bennes tasseuses. Toujours dans le même contexte, on observe aussi une prolifération inquiétante et nuisible de commerces illicites. Une nuée de "commerçants" étalent leurs marchandises à même le sol rendant la circulation des piétons difficile, et ce, sans que les services compétents ne daignent réagir.

Le moins que l'on puisse dire est que l'esplanade Kotama s'est clochardisée en un temps record. La cacophonie régnante cette année dans ces lieux a engendré un climat d'insécurité ressentie par nombre d'estivants avec qui nous nous sommes entretenus. Nombre de rixes et de tentatives d'agression ont été enregistrées à maintes reprises, nous dit-on. Le dispositif sécuritaire mis en place durant cet été au niveau du front de mer est "loin de répondre" au flux des estivants, juge-t-on. Des images déplorables et hideuses commencent à faire leur apparition sur l'autre front de mer de la cité Assous (ex-Beaumarchais) à la sortie ouest de la ville. F. M.

TEBESSA

Des marchands ambulans sur la voie ferrée

A Tébessa, le marché informel s'improvise un peu partout. Tous les avenues et quartiers de la ville sont spoliés par des marchands ambulans qui narguent tout le monde et ce, en l'absence des règles élémentaires d'hygiène à l'exemple du quartier du chemin des Oliviers qui offre un tableau noir par l'exposition à même le sol, sous le pont, des fruits et légumes allant jusqu'à squatter la voie ferrée et obstruant le passage du train, et à chaque passage de la locomotive, c'est la panique générale, pour dégager la voie. Cette situation risquerait sans nul doute d'avoir des conséquences dramatiques.

Nonobstant le dépôt sauvage créé par ces marchands d'où des odeurs nauséabondes se dégagent des immondiesses entassées pendant des jours donnent la nausée aux passagers agressés par un essaim d'insectes et de moustiques.

Saâdallah Djamel